

Notre mission : permettre la mobilisation directe
des gestionnaires français d'espaces naturels dans
les projets de coopération internationale

La valeur ajoutée
du « modèle français »
pour accompagner
les ambitions
mondiales de
protection de la
biodiversité

La communauté internationale est sur le point d'entériner de nouveaux engagements en faveur de la biodiversité pour la décennie 2020-2030. L'extension et la consolidation d'un réseau cohérent d'aires protégées est, depuis longtemps, identifié comme un levier incontournable de préservation de la biodiversité. L'atteinte des objectifs chiffrés qui prendront le relais des objectifs d'Aichi supposera, dans tous les cas, des extensions considérables du réseau

actuel d'aires protégées, et ce notamment dans des espaces plus densément peuplés que les grands « cœurs de nature » ayant concentré jusqu'alors une part importante des efforts de mise en protection. Le succès de ces nouvelles protections sera ainsi largement conditionné par leur capacité à s'éloigner d'un modèle de mise sous cloche pour rechercher une pleine articulation avec les sociétés humaines en place.

Dans cette perspective de besoin accru de connexion entre les aires protégées et leurs territoires d'accueil, le « modèle français » présente un certain nombre d'atouts, issus d'un long historique de gestion intégrée et territorialisée des espaces naturels. Cette valeur ajoutée du modèle français tient essentiellement à deux piliers :

- Des **systèmes de gouvernance riches**, pensés pour renforcer l'intégration dans les territoires, gage de robustesse et d'appropriation à long terme des aires protégées. Il s'agit non pas d'organiser la compensation économique du préjudice lié à la création d'une aire protégée, mais de trouver une organisation collective à même de générer des bénéfices, monétaires ou non, en lien direct avec la raison d'être de l'aire protégée. La notion même de *territoire*, distincte de la notion de *populations locales* souvent utilisée dans le secteur du développement, peut apporter une lecture plus riche et plus fine du contexte dans lequel les aires protégées doivent s'ancrer.



- Une **palette d'outils fondée sur une triple approche réglementaire, foncière et contractuelle**. La complémentarité de ces approches et de ces outils permet de les combiner, en fonction des enjeux spécifiques des sites, pour obtenir des résultats de conservation « sur-mesure ».

L'approche française en matière de protection et de gestion de la biodiversité dans les territoires se veut aussi porteuse des **valeurs** qui sous-tendent le modèle républicain. Ainsi, il apparaît essentiel que la gestion puisse refléter les principes de démocratie, d'équité, d'inclusion, d'une nature accessible à tous. Nous sommes convaincus que ces valeurs peuvent accompagner le virage d'une approche historique souvent descendante, parfois coercitive, vers une approche plus inclusive et plus démocratique de la conservation de la nature.

Une diversité de contextes et de défis qui se reflète dans les compétences des gestionnaires

Les gestionnaires français d'espaces naturels ont développé un niveau de compétence poussé sur certaines thématiques, en lien direct avec les enjeux géographiques et humains auxquels ils sont confrontés. On peut ainsi mentionner :

- **Les enjeux marins et littoraux**. La France a la responsabilité du deuxième plus vaste domaine maritime au monde, avec des eaux territoriales dans tous les océans du globe. Elle mène depuis 2007 une politique volontariste de création et de gestion des aires marines protégées. Le métier de gestionnaire d'AMP présente de nombreuses spécificités (méthodes d'inventaire, moyens de surveillance, etc.) et les gestionnaires français, structurés autour du Forum des AMP, peuvent entretenir et développer un ensemble de compétences répondant à ces défis spécifiques.
- **Plus généralement, la diversité des contextes physiques et biogéographiques**. Parmi les pays d'Europe, la France métropolitaine abrite la plus grande diversité de zones bioclimatiques. Les gestionnaires intervenant dans les biomes méditerranéens et alpins, en particulier, ont développé des savoir-faire susceptibles d'être valorisés dans des contextes analogues au sein de géographies prioritaires de coopération (ex. hotspots du bassin méditerranéen et des montagnes d'Asie centrale). Des vasières littorales aux grands fleuves, des milieux forestiers aux glaciers de montagne, les aires protégées françaises couvrent une palette de milieux physiques permettant de valoriser une gamme très diversifiée de savoir-faire.
- **L'Outre-mer**. Les réseaux porteurs de la démarche comptent des gestionnaires dans toutes les régions et départements d'Outre-mer, réparties dans les Antilles, en Guyane et dans l'Océan indien. Partie intégrante d'écorégions tropicales, subtropicales ou subantarctiques, ces territoires agissent en véritables tremplins pour des coopérations. Leurs gestionnaires d'espaces naturels, partageant de nombreux enjeux avec leurs homologues des pays alentour, y ont souvent un riche historique de coopération écorégionale. Ces terri-



toires ont par ailleurs développé des savoir-faire spécifiques en matière de gouvernance, de patrimoine culturel et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

● **L'adaptation des aires protégées aux changements climatiques.** Les aires protégées françaises sont, à l'échelle internationale, à la pointe sur le sujet de l'adaptation de leur gestion face aux évolutions climatiques. Une communauté active et structurée de scientifiques et de gestionnaires, tous types d'aires protégées confondus, continue de développer une méthodologie d'intégration du changement climatique à la gestion. Grâce à cette dynamique, la majorité des réserves naturelles françaises disposeront d'un plan d'adaptation à horizon 10 ans.

● **La restauration des milieux naturels.** Les paysages de France métropolitaine sont influencés par l'Homme depuis des millénaires, et l'industrialisation précoce a laissé très peu d'écosystèmes dans un état faiblement perturbé. Cette situation conduit très souvent, lors de la mise en gestion d'espaces naturels, à d'importants besoins de restauration. Les gestionnaires français ont ainsi développé, au fil des années, des savoir-faire précieux en matière de restauration des écosystèmes, tant au niveau des fonctionnalités qu'au niveau de leur richesse biologique (restauration de milieux ouverts semi-naturels par le pastoralisme maîtrisé, restauration de l'hydraulicité de marais et de tourbières, restaurations de milieux dunaires, lacustres, etc.). Partagés par une large communauté de gestionnaires, ces savoir-faire peuvent directement contribuer à l'opérationnalisation de la décennie de la restauration des écosystèmes (Nations Unies, 2020-2030) qui s'ouvre.

L'intérêt d'une intervention en direct de gestionnaires de terrain

Embarquer un gestionnaire français dans une coopération impliquant une aire protégée dans le pays d'intervention, c'est permettre d'y apporter un **échange en pair-à-pair**, avec des bénéfices directs pour la dynamique du projet et **l'opérationnalité des résultats sur le terrain**. Dans certains cas, cela peut faciliter l'émergence de coopérations structurantes à plus long terme entre aires protégées. A noter que les gestionnaires français ont une pratique éprouvée du compagnonnage, et restent demandeurs de diverses formes de collaborations croisées.

Plus généralement, le regard des gestionnaires peut apporter des éclairages utiles à la conception ou le pilotage de politiques publiques de la biodiversité et de la géodiversité, au-delà des problématiques de gestion des aires protégées. Nos réseaux partenaires comptent par ailleurs de nombreuses personnes ressources (élus, experts) capables d'intervenir à un **niveau beaucoup plus stratégique**.

Afin de faciliter l'implication en direct de gestionnaires français, nous proposons **une plateforme de mobilisation et un dispositif de conventionnement fluide et réactif** pour prolonger et enrichir les initiatives de coopération liées aux aires protégées. Grâce à



cet outil, l'ensemble des acteurs impliqués dans la coopération internationale et les espaces naturels (ONG, organismes de recherche, bureaux d'études, etc.) peuvent indifféremment, selon le besoin, s'appuyer sur le dispositif pour compléter leurs offres et projets avec une mobilisation de gestionnaires.

Une offre consolidée pour mieux répondre aux besoins actuels de la conservation dans les territoires

Dépassant largement les programmes de conservation d'espèces et la création d'aires protégées, le sujet de la biodiversité est aujourd'hui abordé au travers d'une approche globale se traduisant notamment par un besoin d'**intégration dans les politiques sectorielles** et par une demande de **planification de la gestion à l'échelle des territoires**.

Afin de répondre pleinement aux besoins des territoires partenaires, en recherche d'un éventail de solutions pour concevoir et mettre en œuvre des politiques cohérentes et intégrées de préservation et de restauration de la biodiversité, les quatre principaux réseaux de gestionnaires d'aires protégées (Réserves naturelles de France, la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la fédération des Parcs naturels régionaux de France et les Parcs nationaux de France) se coordonnent pour porter une **offre globale et structurée de compétences au service des projets de coopération**. Le dispositif permet ainsi de proposer des solutions au cas par cas, et de configurer des **équipes d'appui sur mesure issues des différents réseaux**. Grâce à des partenariats élargis, cette coordination inter-réseaux peut également mobiliser des compétences auprès de l'ensemble des aires protégées françaises, au-delà des quatre réseaux porteurs de l'initiative.

Comment nous mobiliser ?

Une cellule de coordination inter-réseau, actuellement hébergée par RNF, sert de point focal pour les sollicitations : emmanuelle.sarat@mnfrance.org. Une fois sollicitée, celle-ci recherchera au sein des réseaux et de leurs partenaires les gestionnaires les plus adéquats pour répondre aux besoins rencontrés : ceux partageant des contextes similaires, ceux confrontés à des défis analogues, ou ceux ayant développé une expertise de pointe sur un volet de la problématique rencontrée.

Les gestionnaires concernés confirmeront leur intérêt pour la coopération, notamment au regard de la cohérence avec leur stratégie propre, et préciseront les conditions de leur disponibilité. La cellule inter-réseaux pourra ensuite assurer, pour le compte des gestionnaires, une part de l'ingénierie de projet et de la contractualisation à ajuster selon les cas de figure.

Les champs d'intervention



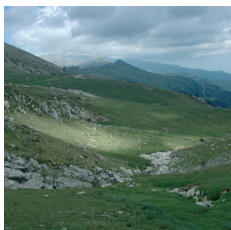
Des espaces naturels intégrés à leur territoire

- Des parcs comme projets de territoire concertés, intégrant enjeux de conservation et de développement durable
- Marketing territorial et développement touristique durable
- Intégration des enjeux de biodiversité dans les économies rurales
- Utilisation durable des ressources naturelles
- Solutions fondées sur la nature pour répondre aux défis sociétaux
- Ancrage territorial des espaces naturels
- Gouvernance et gestion concertée
- Villes gestionnaires d'espaces naturels : les espaces naturels au service des politiques urbaines
- Gestion de conflits homme – nature



Gestion et restauration des milieux naturels et des espèces

- Pratiques de gestion conservatoire en faveur des milieux naturels et des espèces
- Contribution à des programmes nationaux ou internationaux de sauvegarde
- Génie écologique et restauration
- Réintroductions et translocations
- Gestion des espèces envahissantes
- Gestion des risques naturels et industriels
- Mesures d'adaptation aux changements climatiques
- Restauration et gestion des continuités écologiques



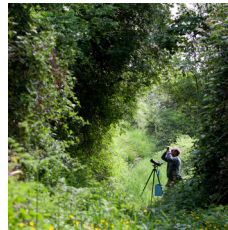
Planification écologique

- Connaissance et hiérarchisation des enjeux de biodiversité à l'échelle de territoires
- Prise en compte des connectivités écologiques
- Articulation de dispositifs réglementaires, fonciers et contractuels au profit de la biodiversité
- Intégration des enjeux de biodiversité dans l'aménagement du territoire



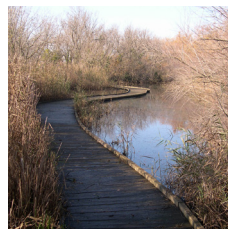
Connaissance et suivi de la biodiversité

- Expertise naturaliste, inventaires de groupes taxonomiques
- Méthodes de suivi des espèces et des milieux naturels
- Gestion des données naturalistes
- Valorisation et partage des résultats
- Observatoires et réseaux de suivi avec une entrée gestion



Organisation du travail des gardes et des gestionnaires d'espaces naturels

- Méthodes de planification et d'évaluation de la gestion
- Mise en œuvre des missions de police
- Planification coordonnée avec les autres aires protégées du territoire
- Mise en réseau ascendante aux échelles appropriées
- Labels et reconnaissance internationale



Accueil du public et valorisation pédagogique

- Évaluation de la capacité d'accueil
- Gestion de la fréquentation et des activités de plein air
- Conception et mise en place d'infrastructures d'accueil
- Collaborations artistiques et culturelles
- Démarches de sciences participatives
- Espaces naturels et pédagogie : des animations scolaires aux aires éducatives



Les aires protégées au-delà de la biodiversité

- Connaissance, préservation et valorisation du patrimoine géologique
- Approche paysagère
- Connaissance, vitalisation et valorisation du patrimoine culturel et architectural